

PREMIERE ÉLECTION PRESIDENTIELLE EN FRANCE (1848)

◆ Les origines révolutionnaires du suffrage universel

À la suite de l'abolition de la monarchie et de la déchéance du roi Louis XVI le 10 août 1792, le suffrage universel masculin est instauré en France pour la première fois pour l'élection de la Convention, nom donné à l'Assemblée constituante qui gouverna la France du 21 septembre 1792 au 26 octobre 1795.

Ce suffrage universel est un aménagement du vote par foyer (vote du chef de famille) qui était pratiqué depuis longtemps pour élire les municipalités des villes. Seuls les hommes de plus de 21 ans et domiciliés depuis au moins un an sont appelés à voter. Les femmes, les domestiques, les indigents en sont exclus.

En 1795, les députés de la Convention, soutenus par la bourgeoisie républicaine, votent une constitution qui crée un nouveau régime, le Directoire. Régime certes républicain mais qui supprime le suffrage universel au profit du suffrage censitaire. Par méfiance à l'égard du « peuple », seuls les citoyens qui payent un impôt relativement élevé ont droit de vote.

De 1814 à 1848, deux monarchies constitutionnelles se succèdent : la Restauration (1815-1830) et la Monarchie de Juillet (1830-1848). Le vote est limité à l'élection des représentants à la Chambre des députés et les conditions pour voter sont soumises à l'âge et au paiement d'un cens. La politique conservatrice de la Monarchie de Juillet suscite le mécontentement, jusqu'à provoquer la Révolution de 1848.

En février 1848, la monarchie est renversée. Le 25 février, le gouvernement provisoire, mené par Lamartine, proclame la II^e république qui repose sur la souveraineté du peuple et la séparation stricte des pouvoirs. Après des débats houleux, relayés par la presse, sur le bien-fondé d'un président et sur la délimitation de ses pouvoirs, à l'instar du « modèle » américain*, l'Assemblée constituante accepte le principe d'un Président de la République, mais décide d'une élection au suffrage universel masculin direct pour quatre ans, avec un mandat unique et sans droit de dissoudre l'Assemblée.

◆ Élection à la présidence de la République de 1848, première en France au suffrage universel

Éligibilité :

Article 7. – Décret du 5 mars 1848 relatif au suffrage universel

« Sont éligibles tous les Français âgés de 23 ans et non privés ou suspendus de l'exercice des droits civiques. »

Date de l'élection : dimanche 10 et lundi 11 décembre 1848.

Mandat : 4 ans non renouvelable (un seul mandat)

Candidats :

► Général Cavaignac (46 ans, officier)

— candidat du gouvernement de l'époque et des Républicains « bleus », modéré, à la tête de l'exécutif,
— soutenu par les journaux *Le National*, *Le Siècle*, *Le Journal des Débats*, *Le Charivari* (journal satirique).

► Louis-Napoléon Bonaparte (40 ans, neveu de Napoléon)

— bonapartiste, socialiste utopique, il est l'auteur de *De l'extinction du paupérisme*, titre d'une brochure publiée en 1844,
— soutenu par les journaux *Le Constitutionnel*, *L'Événement*, *La Presse*.

► Ledru-Rolin (41 ans, riche avocat parisien)

— candidat des démocrates-socialistes, ministre de l'Intérieur du gouvernement provisoire de février 1848, il fut à l'origine de l'instauration du suffrage universel masculin.

► Raspail (62 ans, médecin des pauvres)

— candidat socialiste révolutionnaire, républicain d'extrême-gauche, anticlérical et jacobin,
— directeur du journal *L'Ami du Peuple*.

► Lamartine (58 ans, poète)

— poète romantique, membre du gouvernement provisoire, ministre des Affaires étrangères, il fut l'âme de « l'illusion lyrique » des premiers mois du régime,
— il est uniquement soutenu par *Le Courrier français*.

► Général Changarnier (55 ans, officier) — se désiste** dès le mois de novembre.

— monarchiste,
— soutenu par les journaux *L'Hermine*, *L'Étoile du peuple*.

Électorat :

Article 6. – Décret du 5 mars 1848 relatif au suffrage universel

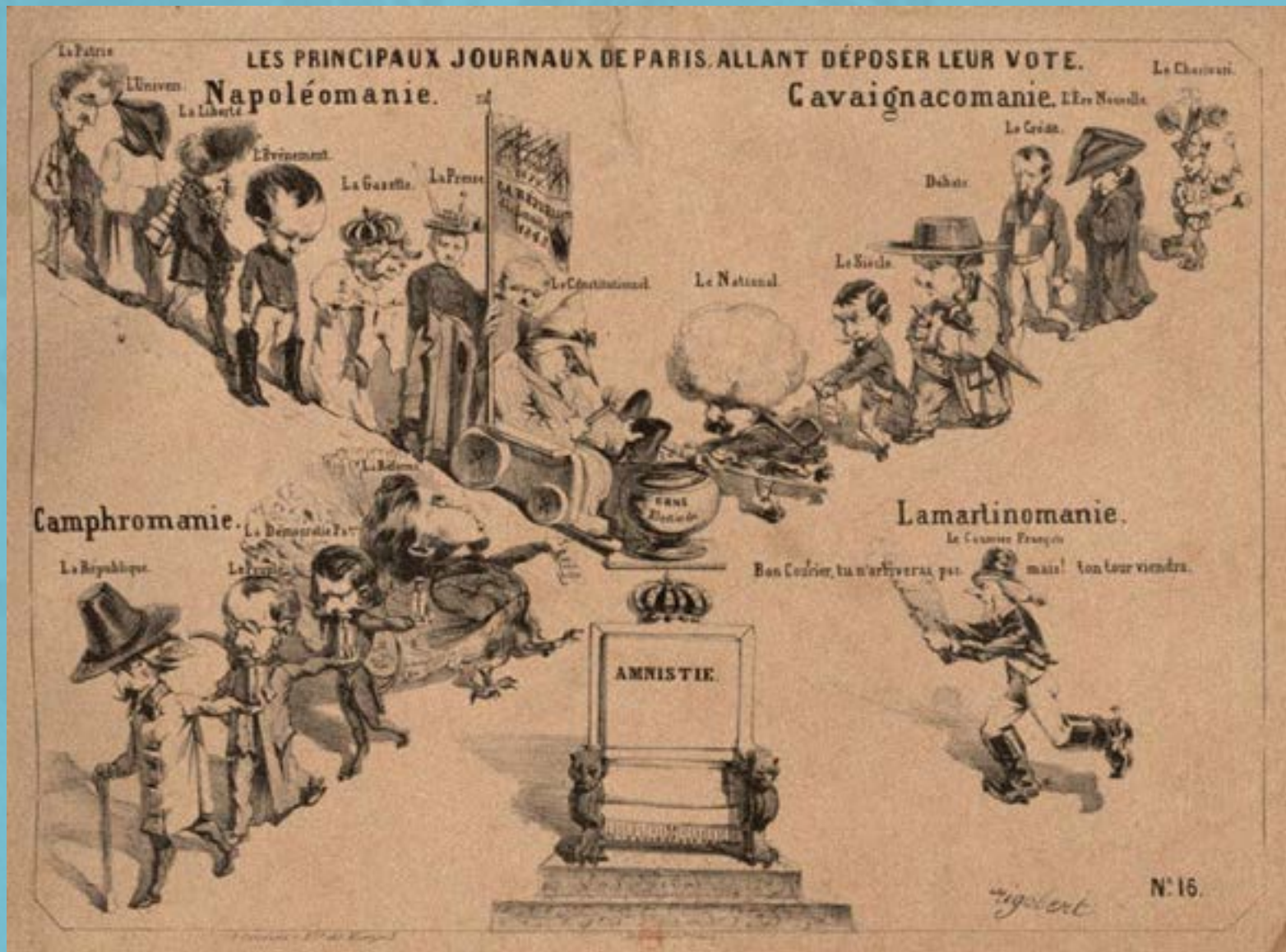
« Sont électeurs tous les Français âgés de 21 ans résidant dans la commune depuis six mois et non judiciairement privés ou suspendus de l'exercice des droits civiques. »

* TOCQUEVILLE Alexis de, *De la démocratie en Amérique*, Paris : Pagnerre, 1848. Disponible dans *Gallica*, ainsi qu'a la BU et dans les BUFR dans différentes éditions.

** Son désistement favorisera Louis-Napoléon Bonaparte.

◆ La campagne électorale

À Paris et dans les grandes villes, la presse a vivement animé cette campagne électorale ; les journaux généralistes et satiriques prennent position pour leur candidat favori avec une certaine violence (voir ci-dessous pour chacun d'entre eux).



Les différents organes de presse durant la campagne

Cependant, l'efficacité de la campagne de l'élus aura reposé essentiellement sur une véritable armée de colleurs d'affiches, distributeurs de tracts, agents et colporteurs d'images qui diffusent, en un temps record, une propagande populaire associant Louis-Napoléon au mythe de son oncle. Cette méthode fut organisée par un cercle de proches partisans de Louis-Napoléon, dirigée par un de ses amis, Victor de Persigny, et financée par sa fiancée et par une cousine.

◆ Élection de Louis-Napoléon Bonaparte

Résultats de l'élection

Les résultats publiés dans *Le Moniteur* universel le 22 décembre donnent les chiffres suivants (Algérie non comprise) :

Electeurs	7 449 471
Suffrages exprimés	7 426 252
Louis Napoléon Bonaparte	5 534 520
Général Cavaignac	1 448 302
Ledru-Rollin	371 431
Raspail	36 964
Lamartine	17 914
Général Changarnier	4 687
Voix perdues sur divers noms	12 434

Source : *L'élection présidentielle de Louis Napoléon Bonaparte : 10 décembre 1848*/TUDESQ, André-Jean. – Paris : Armand Colin, 1965. – p. 206

La majorité en faveur de Louis-Napoléon Bonaparte est écrasante (74,2%). Paradoxalement, sur le plan politique, son électorat est mixte : d'une part les populations rurales et les notables et d'autre part les ouvriers.

Ainsi, Louis-Napoléon Bonaparte est le premier président de la République française à avoir été élu au suffrage universel masculin direct, le 20 décembre 1848, après une violente et courte campagne électorale car sa candidature n'avait été annoncée que le 26 octobre. Le suffrage universel n'en demeure pas moins un acquis fragile, comme le montrent ses restrictions par le parti de l'Ordre, vainqueur aux législatives de 1849, puis son orientation plébiscitaire après le coup d'état du 2 décembre 1851.

◆ Mais qui est le candidat Louis-Napoléon Bonaparte ?

► 20 avril 1808

Naissance à Paris de Charles-Louis-Napoléon Bonaparte, 3^e fils de Louis Bonaparte, roi de Hollande, et d'Hortense de Beauharnais, fille de l'Impératrice Joséphine. Il vit en exil à la chute de l'Empire et fait son éducation entre Augsbourg, Arenenberg et Rome. Il passe tous ses étés en Italie où il développe une sympathie pour les mouvements indépendantistes (« carbonaro »).

► Années 1830

Louis-Napoléon commence à conspirer, persuadé que la France voulait un Bonaparte pour chasser Louis-Philippe. Il tente par deux fois (en 1835 par Strasbourg, en 1840 par Boulogne) de revenir en France.

Il est condamné en 1840 à l'emprisonnement à perpétuité au fort de Ham en Picardie. Pendant sa captivité, il se livre à l'étude et à la correspondance et opère une rénovation du bonapartisme. Il écrit notamment en 1844 un de ses ouvrages les plus célèbres, « De l'extinction du paupérisme », où se manifeste son intérêt pour les questions économiques et sociales.

► 25 mai 1846

Déguisé en ouvrier, il s'évade et s'installe à Londres.

À la faveur de la Révolution de 1848 qui met fin au règne de Louis-Philippe, Louis-Napoléon tente de revenir légalement en France.

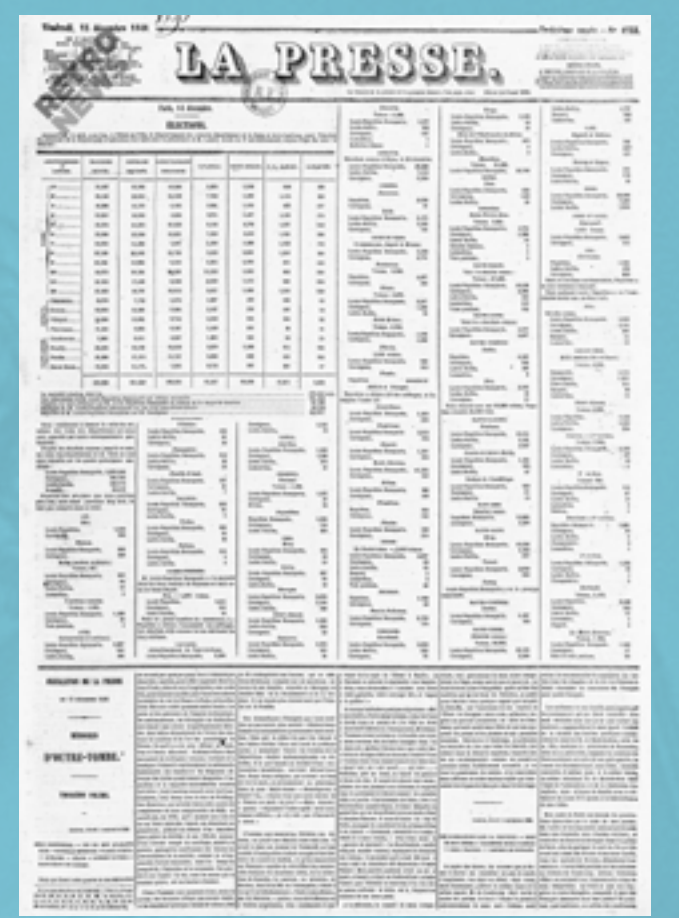
► 1848

Il est élu et siège à l'Assemblée en septembre.

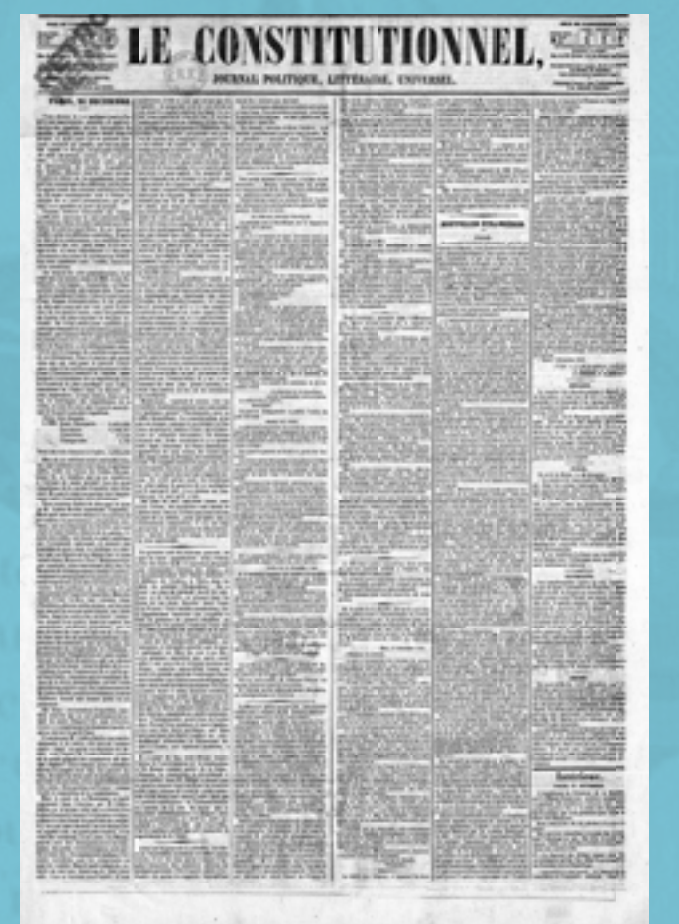
À la suite de la promulgation, le 4 novembre 1848, de la constitution de la II^e République, il est candidat à l'élection présidentielle, et est élu pour quatre ans au suffrage universel, le 10 décembre 1848, avec près de 75% des voix.

► 20 décembre 1848

Il prête serment à l'Assemblée constituante et s'installe le soir même à l'Elysée.



Une du journal *La Presse*
du 15 décembre 1848
publiant les résultats de
l'élection présidentielle
Source : RetroNews.fr/Bibliothèque
Nationale de France



Une du journal *Le Constitutionnel* du 22 décembre 1848 publiant les résultats de l'élection présidentielle

Source : RetroNews.fr/Bibliothèque Nationale de France



Portrait officiel de Louis-Napoléon Bonaparte